

Manley prévoit un maigre surplus de un milliard

Page A 3

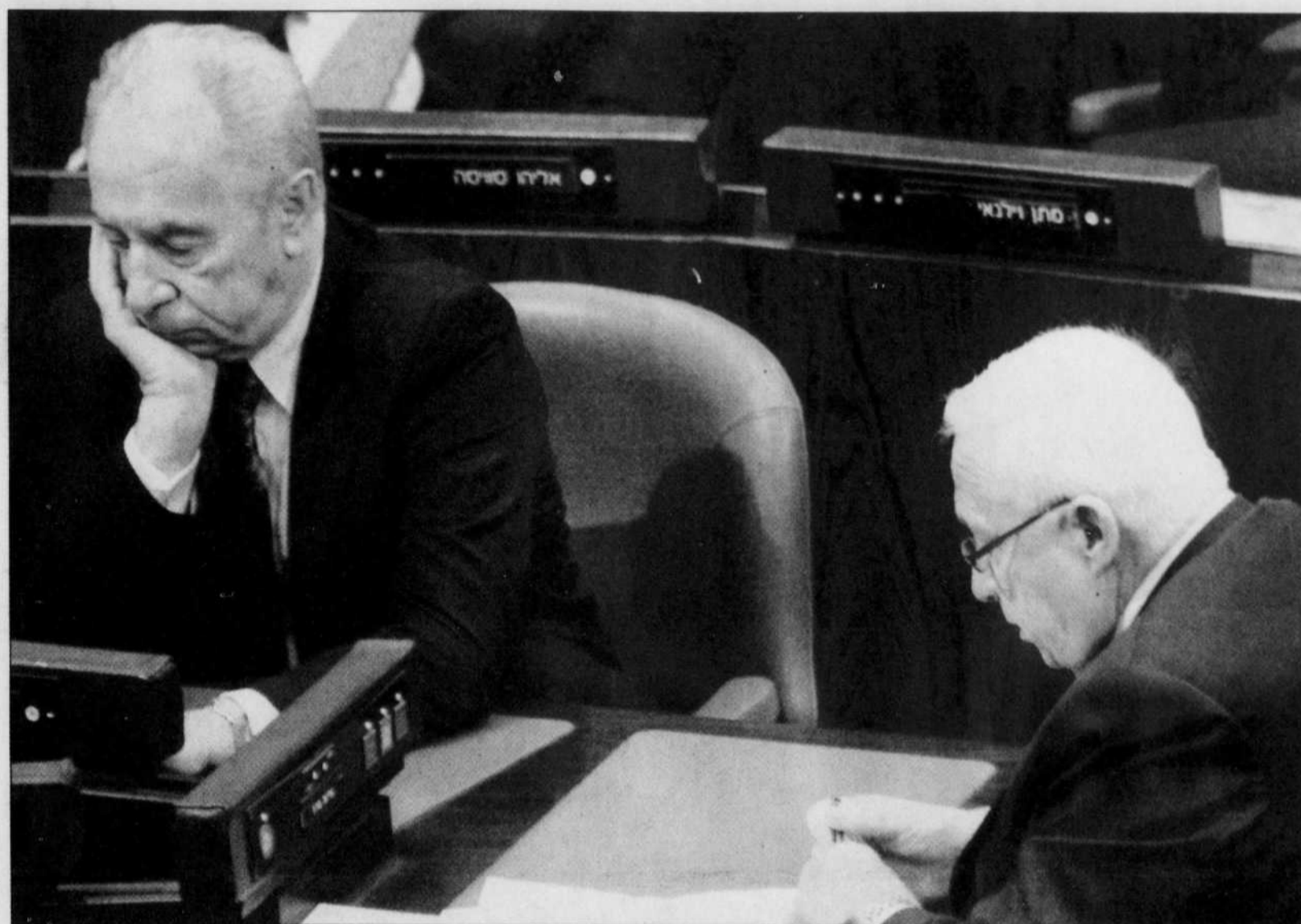


Des chiros pour radiographier les bonbons des enfants

Page A 3

LE DEVOIR

Le gouvernement Sharon s'effondre



Les travaillistes démissionnent après avoir voté contre le budget alloué aux colonies

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Jérusalem — Les cinq ministres travaillistes ont démissionné hier, en plein débat budgétaire en Israël, provoquant l'effondrement du gouvernement d'union nationale du premier ministre de droite Ariel Sharon.

Coup sur coup, le ministre de la Défense, Binyamin Ben Eliezer, le chef de la diplomatie, Shimon Peres, et le ministre de la Culture, Matan Vilnai, ont annoncé leur départ du gouvernement, formé en mars 2001, en guise de protestation contre des crédits alloués à la colonisation juive dans les territoires palestiniens. Ils ont été suivis par les ministres de l'Industrie, Dalia Itzik, et des Transports, Ephraïm Sneh, privant la coalition de la participation de la deuxième force politique du pays.

«Aujourd'hui, l'union nationale a éclaté et personne ne comprend pourquoi», a déclaré M. Shalom à la tribune de la Knesset, le Parlement, qui a finalement voté en première lecture le budget 2003, contesté par les travaillistes. Sur 114 députés présents, 67 ont voté en faveur du budget et 45 contre tandis que deux se sont abstenus.

M. Sharon a déploré devant la Knesset le départ des travaillistes, accusant M. Ben Eliezer d'en porter



Sharon pourrait obtenir une majorité en s'alliant à des partis de droite

Deux solitudes: Shimon Peres et Ariel Sharon. La crise a éclaté lorsque les travaillistes ont décidé de voter contre le projet de budget si les crédits alloués aux colonies dans les territoires palestiniens n'étaient pas réduits de 150 millions de dollars, à l'instar de toutes les autres dépenses sociales.

VOIR PAGE A 8: SHARON

Le Montréal bleu se concrétise

Des investissements de neuf millions pour avoir un meilleur accès au fleuve

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Du rêve à la réalité, le Montréal bleu de l'ex-maire Pierre Bourque se concrétise enfin, mais à une échelle plus grande que prévu. A la suite de la signature d'une première entente sur le développement durable de la région, le gouvernement du Québec a débloqué hier une première enveloppe qui permettra d'améliorer l'accès aux berges de la région. Une vingtaine de projets totalisant 34 millions de dollars ont ainsi été soumis à ce jour.

- Parcs riverains, réfection de marinas, création de ports de plaisance, aménagement de pistes cyclables:
- les projets ne manquent pas

Parcs riverains, renaturation des berges, protection d'espaces naturels, réfection de marinas, création de ports de plaisance, aménagement de pistes cyclables: ce ne sont pas les projets qui manquent. Les municipalités nourrissent donc beaucoup d'attentes à l'endroit de ce nouveau partenariat liant la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et le gouvernement du Québec.

Le 10 octobre dernier, ces deux instances s'entendaient en effet sur un nouveau partenariat qui vise «à protéger et à mettre en valeur les espaces riverains et aquatiques et à doter la région d'un réseau intégré et cohérent d'espaces boisés et humides ayant une valeur écologique». Le Programme de mise en valeur des espaces bleus, issu de ladite entente, a précisément pour objectif de concrétiser cette volonté.

C'est dans un tel contexte que le ministère des

VOIR PAGE A 8: MONTRÉAL

SPORTS

L'autorité de Therrien est contestée

À lire en page B 6

INDEX

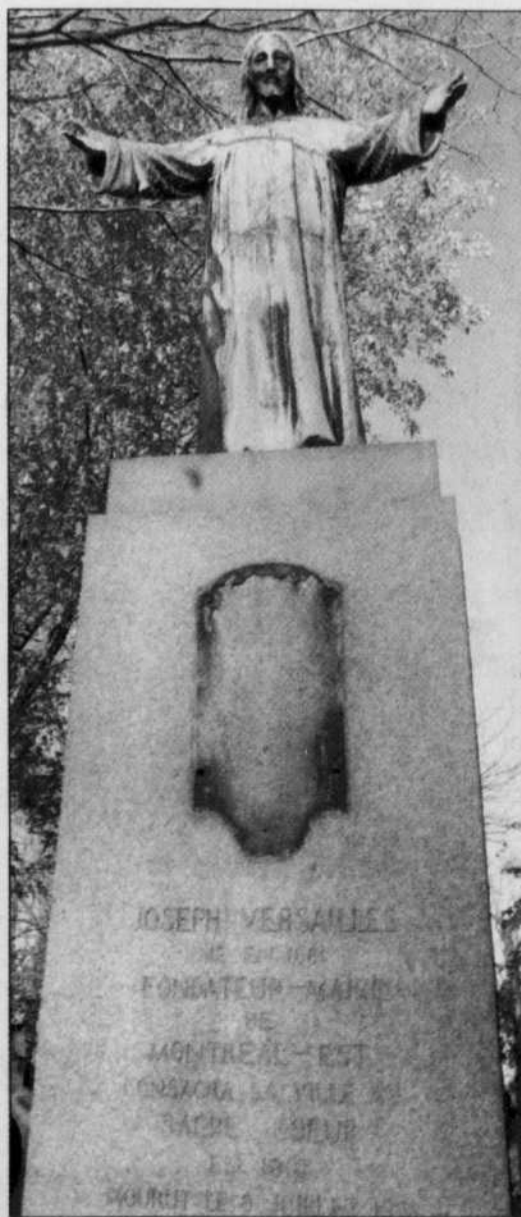
Annonces..... B5	Idées..... A7
Avis publics.. B4	Les sports..... B6
Bourse..... B2	Monde..... A5
Culture..... B8	Mots croisés.. B4
Économie..... B1	Télévision..... B7
Éditorial..... A6	Météo..... B5

Vols aux cimetières

Le patrimoine religieux du Québec s'en va à vau-l'eau

Un nouveau problème se pose aux gens responsables de la préservation du patrimoine artistique. Les cimetières du Québec, parmi les plus anciens, se vident. En effet, les œuvres d'art, sculptures et monuments compris, s'absentent des cimetières. L'Écomusée de l'Au-Delà tient aujourd'hui une journée d'étude.

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'an dernier, une statue en bronze d'une hauteur de six pieds a été volée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. En septembre dernier, une applique du monument funéraire de la famille Versailles a subi le même sort. Et le fléau se poursuit.

L'an dernier, une statue en bronze d'une hauteur de six pieds a été volée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. En septembre dernier, une applique du monument funéraire de la famille Versailles a subi le même sort. Le médaillon et l'autoportrait de la stèle du sculpteur Alfred Laliberté sont également portés disparus. Et cet été, un médaillon du monument de L. O. David, fait de la main d'Henri Hébert (1884-1950), a été volé.

Le patrimoine religieux du Québec s'en va à vau-l'eau: les vols se multiplient et les églises sont dépecées, comme l'église Saint-Jean-de-la-Croix, boulevard Saint-Laurent, à Montréal, vendu en condos, ou mises en vente en pièces détachées, comme l'église Saint-Julien à Lachute. Une recrudescence de vols est actuellement remarquée dans les églises et les cimetières du Québec. Pour cette raison, l'Écomusée de l'Au-Delà et son directeur, Alain Tremblay, organisent aujourd'hui une journée d'étude sur la problématique particulière des cimetières.

En ce qui a trait aux cimetières, Alain Tremblay n'est pas prêt à sonner l'alarme mais affirme que quelque chose doit être fait, d'où

VOIR PAGE A 8: VOLS

Ottawa et Québec accordent un sursis aux Algériens

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le couple montréalais Seddiki-Bourouisa et les centaines d'autres Algériens du Québec à qui le statut de réfugié a été refusé conjointement avec Québec hier ont annoncé «exceptionnel» du règlement, qui leur permettra peut-être d'éviter d'être renvoyés dans leur pays qui se déchire encore.

Les ressortissants algériens pourront en effet présenter une demande de résidence permanente sans avoir à quitter le Canada comme le prévoit la loi en circonstances normales. Cette clause avait joué contre le couple montréalais, sur lequel pesait un avis d'expulsion, parce que l'entrée aux États-Unis (pour faire leur demande) leur avait été refusée.

VOIR PAGE A 8: SURSIS

Une réflexion à haute voix sur la lecture



FRÉDÉRIC JULIEN
Lettre à mes étudiants
Apprendre à lire et donner à voir

104 PAGES • 12 \$
DISTRIBUTION FIDES

PRÉFI

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SHARON

SUITE DE LA PAGE 1

la responsabilité. «*Tout le monde connaît l'importance que j'accorde au gouvernement d'union nationale. Tout le monde doit faire preuve d'unité et de responsabilité*», a-t-il dit. Evoquant les tractations de dernière minute pour aboutir à un compromis sur le budget, il a précisé avoir refusé que le «*débat soit détourné vers quelque chose qui pourrait affecter toute une population [les colons]*». «*C'est pour cette raison que tu as provoqué la rupture du gouvernement d'union nationale*», a-t-il lancé à l'adresse de M. Ben Eliezer.

Ce dernier avait pris la parole avant le premier ministre, affirmant avoir fait «*l'impossible pour parvenir à un compromis*» tout en dénonçant le projet de budget comme étant antisocial et susceptible de frapper les couches les plus défavorisées de la société.

La crise avait éclaté en raison de la menace des travaillistes de voter contre le projet de budget si les crédits alloués aux colonies dans les territoires palestiniens n'étaient pas réduits de 150 millions de dollars à l'instar de toutes les autres dépenses sociales. Le budget d'austérité prévoit des coupes totales de 1,8 milliard de dollars. Le compromis prévoyait que l'Etat accepte le principe d'un soutien financier aux colons «*équivalent aux autres secteurs*» de la société, mais sans s'engager à réduire les aides à la colonisation.

Selon des sources proches des tractations, l'échec est notamment dû au refus de M. Sharon d'inclure dans le texte du compromis toute formule critique à l'endroit des aides accordées à la colonisation.

De son côté, M. Ben Eliezer a vu sa marge de manœuvre se rétrécir du fait de l'opposition de nombreux élus travaillistes à un compromis qui leur apparaissait comme une capitulation.

Selon la radio militaire, M. Sharon n'a pas l'intention, dans un premier temps, de présenter sa démission, ce qui entraînerait automatiquement la tenue d'élections législatives anticipées dans les 90 jours.

Il estime que l'opposition, malgré le renfort des travaillistes, ne sera pas en mesure de mobiliser une majorité absolue de 61 députés sur 120, indispensable pour renverser le gouvernement lors du vote d'une motion de censure, comme celle déposée par le parti de gauche Meretz, qui doit être examinée lundi.

Le premier ministre pourrait continuer à gouverner et choisir ensuite entre donner sa démission à la date qui lui convient le mieux ou faire voter une loi sur des élections anticipées qui pourraient avoir lieu dans les six mois, selon les médias israéliens. Les élections sont normalement prévues en octobre 2003.

Ariel Sharon se retrouve devant trois scénarios possibles: garder un gouvernement minoritaire, constituer un nouveau cabinet majoritaire en s'alliant avec les ultranationalistes ou organiser des élections anticipées.

Gouvernement minoritaire

Avec le départ des travaillistes de la coalition, Sharon se retrouve avec un gouvernement minoritaire qui ne peut compter que sur le soutien de 55 députés sur les 120 que compte le Parlement, qui pourrait présenter contre lui des motions de censure.

En restant à la tête d'un gouvernement minoritaire, Sharon risque de voir s'éroder son pouvoir et son image publique. Le gouvernement a de grandes chances de s'effondrer au bout de quelques mois.

Sharon pourrait obtenir une courte majorité en

s'alliant à des partis de droite comme Israël Beitenou, qui compte sept sièges au Parlement.

Cependant, une telle décision donnerait aux ultranationalistes un pouvoir démesuré sur Sharon et empêcherait toute avancée dans le processus de paix avec les Palestiniens, déjà mis à mal par plus de deux ans d'intifada.

Sharon subit les pressions des États-Unis, qui lui demandent de limiter les violences à l'encontre des Palestiniens afin de permettre à Washington d'obtenir le soutien des pays arabes à une éventuelle intervention armée en Irak.

Dissolution du Parlement

Après le départ des travaillistes, Sharon pourrait décider de demander au président israélien Moshe Katsav de dissoudre le Parlement et d'organiser des élections d'ici 90 jours.

Le Likoud et le Parti travailliste, principaux partis du pays, peuvent décider d'un commun accord de dissoudre le Parlement et de déterminer une date pour les élections.

Les élections israéliennes sont organisées pour les partis politiques sur le principe de la proportionnelle, les sièges étant répartis en fonction du pourcentage des votes obtenus. Ce système a favorisé l'émergence de petits partis religieux extrémistes.

Une fois les résultats proclamés, le président désigne le chef du parti qu'il estime le mieux à même de constituer une coalition viable. Il s'agit en général — mais pas nécessairement — du chef du parti ayant obtenu le plus grand nombre de sièges au Parlement.

Contexte tourmenté

L'actuelle crise du pouvoir survient alors qu'Israël traverse une récession sans précédent dans son histoire tout en faisant face à l'intifada palestinienne et en étant menacée d'un éventuel conflit en Irak.

Cet inquiétant contexte autorise toutes les supputations, y compris une improbable volte-face des travaillistes. Toujours est-il qu'à moins d'un coup de théâtre, l'éclatement du gouvernement d'union nationale sera consommé demain, les démissions des ministres travaillistes devenant effectives 48 heures après leur présentation. M. Sharon perdra ainsi une carte maîtresse qui lui a jusqu'à présent valu de caracolier imperturbablement en tête des sondages de popularité, malgré la crise économique et l'insécurité.

Depuis 20 mois, le chef travailliste de la diplomatie, Shimon Peres, lui servait littéralement de gilet pare-balles sur la scène internationale.

M. Sharon va en outre découvrir les changements du paysage politique intérieur dès lundi, lorsque la Knesset devra se prononcer sur une motion de censure du gouvernement présentée par le parti laïc de gauche Meretz.

Quant aux sept députés ultras du bloc «*Union nationale* — Israël Beitenou», ils ont déjà indiqué qu'ils souhaitent des élections anticipées, la législature prenant fin dans un an. Leur intrasigent chef, Avigdor Lieberman, est un proche de M. Netanyahu.

Autant dire que M. Sharon aura du mal à former une large majorité de substitution, vu le caractère composite de la Chambre.

La seule réaction palestinienne est venue du ministre des Collectivités locales, Saëb Erakat, qui a estimé, que, crise politique ou pas, la «*classe politique israélienne ne fait que s'éloigner de plus en plus de la paix*».

MONTRÉAL

SUITE DE LA PAGE 1

Affaires municipales et de la Métropole a officiellement puisé hier trois millions à même les crédits alloués au Programme-cadre de renouveau urbain. Cette somme, directement versée à la CMM, servira à financer les projets qui lui ont été soumis. La CMM et les 63 municipalités qui la composent participeront également au financement des projets à hauteur de 66 %, soit trois millions de la CMM et autant des municipalités qui verront leurs projets acceptés.

Au total, la CMM jouira donc d'une enveloppe globale de neuf millions de dollars, enveloppe qu'elle espère pouvoir étoffer ultérieurement, selon la demande. Et tout porte à croire qu'une demande sera faite en ce sens au gouvernement puisque, à ce jour, 24 projets de toute sorte ont été présentés. Le coût total de ces derniers est évalué à 34 millions alors que l'enveloppe du programme est de neuf millions.

«*C'est du un pour quatre, ce qui est normal pour ce genre de programme*», précise en entrevue Denis Pélouquin, responsable du secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts. «*Ça veut dire, en fait, que ce programme répond à des besoins, qu'il n'est d'aucune façon superflu. Mais il est évident que ça nous oblige à faire un tri en fonction de la qualité des projets et de leur dispersion sur le territoire de la CMM.*»

Puisque cela implique que certains projets ne seront pas retenus dans un premier temps, il a été impossible de connaître la nature exacte des projets qui ont été présentés. «*En bonne partie, il s'agit de réfection de marinas et de création de ports de plaisance, a tout de même précisé M. Pélouquin. Il y a également plusieurs projets de parcs riverains, tant sur les couronnes nord et sud que sur l'île, de renaturalisation de berges et de pistes cyclables.*»

«*Le but, a-t-il ajouté, est de mettre sur pied des équipements nautiques, notamment, pour qu'à un moment donné il y ait possibilité de louer des bateaux, par exemple. En Ontario, sur la rivière des Mille-Îles, il est*

très facile de louer un bateau pour la pêche ou pour la promenade. Il y a même des «*house boats*» louables à la semaine. On est loin de ça à Montréal, mais un jour, on pourra peut-être arriver à ça.

L'idée du Montréal bleu a été lancée par l'actuel chef de l'opposition à Montréal, Pierre Bourque, à l'époque où il occupait la plus haute fonction à l'hôtel de ville. L'objectif était de mettre en valeur les berges de l'île. Récupéré par la CMM et son président, l'actuel maire de Montréal, Gérald Tremblay, le Montréal bleu est devenu le Grand Montréal bleu.

La CMM souhaite ainsi protéger et mettre en valeur les grands bassins de la région métropolitaine, en plus d'accroître l'accès du public aux berges, aux plans d'eau et à certaines îles fluviales du Grand Montréal. Pour ce faire, elle accordera un appui notamment financier aux projets municipaux qui militent en ce sens. Par ailleurs, des discussions vont actuellement bon train entre le gouvernement et la CMM au sujet d'un fonds vert qui reste à être bonifié. Celui-ci, l'équivalent du fonds bleu, s'appliquerait aux boisés de la région métropolitaine ou, en d'autres mots, au Grand Montréal vert.

L'entente signée le 10 octobre dernier consacre à cette fin une somme de 3,5 millions de dollars (provenant à parts égales du ministère de l'Environnement et de certains partenaires privés, comme Canards illimités et Conservation de la nature) pour l'acquisition et la conservation d'espaces naturels, boisés et humides dans la région. La CMM étudie actuellement la possibilité de se joindre au gouvernement et à ses partenaires pour augmenter le montant de cette enveloppe.

Cela est d'autant plus urgent que le cadre d'aménagement élaboré par le gouvernement à l'intention de la CMM souligne le caractère critique de la situation naturelle de la région. Celle-ci aurait perdu 30 % de son couvert végétal entre 1986 et 1994, et ses aires protégées ne correspondent à l'heure actuelle qu'à 4,3 % du territoire métropolitain.

SURSIS

vers l'Algérie. Arrivés au Canada il y a quelques années, les deux n'avaient pas réussi à se qualifier comme réfugiés politiques. Toutefois, le Canada ayant instauré un moratoire sur le renvoi d'Algériens, compte tenu du climat général de violence régnant dans le pays, ils ont pu rester ici.

C'est ce moratoire qui a été levé en avril dernier. Il y aurait 1100 ressortissants algériens au Canada, dont la quasi-totalité se trouvent au Québec. Depuis la levée du moratoire, 32 personnes faisaient l'objet d'un renvoi et seulement deux — Mme Seddiki et M. Bourouisa — ont défié cet avis. Une cinquantaine d'entre eux ont obtenu le droit de s'établir au Québec. Le ministre responsable de l'immigration à Québec, Rémy Trudel, a souhaité que ce nombre augmente.

«*Ce traitement humanitaire, équitable et spécifique nous permettra, nous l'espérons, de statuer sur un très grand nombre de cas qui sont en litige et permettra à ces personnes, pour le plus grand nombre possible, de vivre et s'épanouir en terre québécoise*».

Le ministre Coderre souligne que cet assouplisse-

VOLS

SUITE DE LA PAGE 1

cette journée d'étude. «*Il n'y a pas d'inventaire des œuvres d'art dans les cimetières. Alors, pour signaler les vols, il faut connaître ces œuvres. Il est difficile de faire le suivi.*» Un des conférenciers de la journée d'étude, Paul Aiello, soutient que plus d'une dizaine de pièces ont été volées à cette famille de marchands de monuments funéraires, explique M. Tremblay.

La question de la descendance complique également les choses. «*Le buste du monument d'Alfred La-liberté, qui a été fait par lui-même, a été volé. Mais puisqu'il n'y a pas de descendants, la famille n'a pas pu déclarer le vol.*» Le caractère semi-public de ce patrimoine n'a rien pour simplifier le dossier. Les œuvres appartiennent aux familles mais les monuments sont sous la responsabilité des fabriques. Or ces dernières sont les dépositaires des œuvres mais n'ont pas les moyens d'en assurer la sécurité.

Alain Tremblay hésite avant de parler de désacralisation. «*J'ai lu quelque part que des calices avaient été volés dans les églises il y a 150 ans.*» Il préfère lire ce phénomène à la lumière du délaissement des pratiques religieuses au Québec. «*Il y a un délaissement de la tradition des visites de cimetières qui fait qu'on est moins au courant ou moins sensible à ce patrimoine.*»

Ce qui ne fait pas de doute cependant, vu le renom des artistes dont les œuvres sont volées, il y a tout lieu de croire que des connaisseurs sont derrière ces coups.

«*On parle d'œuvres signées. Il doit y avoir des collectionneurs qui acquièrent ces œuvres. On se promène chez les antiquaires, et on a des anges de marbre et des bronzes qui proviennent des cimetières. Il y a un marché.*» La crainte que certains peuvent avoir, c'est que plus le sujet sera ressassé par les médias, plus les éventuels voleurs seront aléchés. «*J'accepte de porter l'odieux d'avoir amené l'opinion publique. Il y a des gens qui verront ces œuvres chez les antiquaires et qui accepteront de faire des remontrances à ceux qui font ce commerce. Peut-être qu'on pourra l'inviter. Ne pas en parler est également un risque. On vend les cimetières avec des camions. Ils volent des statues de trois tonnes. Ce ne sont pas des amateurs qui font ça.*»

Les lacunes de la législation québécoise en matière de recel d'objets d'art épaississent encore le dossier.

M. Tremblay rappelle que les grands artistes du début du siècle dernier ont signé des travaux pour les cimetières et que le fait de commander des œuvres funéraires aux artistes était une forme de mécénat. Il donne l'exemple de la famille Grothé, dont les trois frères avaient commandé des bronzes. Le directeur de l'Écomusée de l'Au-Delà soutient que les pièces volées peuvent servir à faire collection d'œuvres d'artistes reconnus, voire tout bonnement être recyclées pour le métal.

La valeur esthétique et patrimoniale de ces ouvrages est indéniable. Ceux-ci témoignent des pratiques de commémoration au Québec à travers le temps et participent à l'embellissement des cimetières en singularisant les monuments. M. Tremblay considère les cimetières comme des musées accessibles à tous, un intérêt que l'engouement pour le recours à la crémation contribue peut-être à faire oublier.

Parmi les participants à la journée d'étude, on note entre autres Fernand Lévesque, de la Direction du patrimoine au ministère de la Culture et des Communications, Yolande Tremblay, directeur du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, et Julie Boivin, architecte à la Ville de Montréal, qui traitera du vol d'œuvres d'art sur la place publique. Ce n'est pas le premier colloque qu'organise le Musée de l'Au-Delà, un organisme sans but lucratif qui existe depuis 1991. Ce musée sans murs entend produire une déclaration finale qui tentera de trouver des moyens de conserver et de préserver le patrimoine funéraire au Québec. La rencontre, organisée en collaboration avec Héritage Montréal, a lieu de 8h30 à 16h30, au 1212 de la rue Panet, salle Marcel-Pepin.

Une Française demande l'asile politique au Canada

AGENCE FRANCE-PRESSE

Une Française de 54 ans, qui se bat depuis neuf ans pour retrouver la trace de ses quatre enfants partis avec son ex-mari, a déposé hier une demande d'asile politique au Canada, se disant victime des «*dysfonctionnements de la justice française*» et de harcèlement.

«*La France n'est pas le pays des droits de l'homme, on est nombreux à être persécutés par la justice. Moi, on m'a saboté mon droit de mère*», affirme cette Toulonnaise, dont le nom n'a pas été dévoilé pour ne pas nuire à sa demande.

Le combat de cette femme commence en 1993 lorsqu'elle découvre que son mari, haut gradé dans l'armée, est parti avec leurs quatre enfants. Il a fait passer pour souffrant de troubles psychologiques et, affirme-t-elle, obtenu la garde des enfants, mais il ne respectera pas les droits de visite accordés à la mère.

Pour les revoir, elle multiplie les procédures judiciaires, en vain, stationne à Paris devant l'Assemblée nationale ou l'Élysée, ce qui la conduit à passer plusieurs nuits en garde à vue.

Écœurée de n'avoir jamais obtenu gain de cause, assurant que son mari a été protégé par ses relations, elle dit «*aspérer à trouver une vie plus tranquille*» au Québec tout en continuant à chercher ses enfants.

La Nouvelle-Écosse s'oppose à son tour à la ratification unilatérale de Kyoto

DERRICK TOTH
PRESSE CANADIENNE

Halifax — La Nouvelle-Écosse s'oppose à son tour à la ratification unilatérale du protocole de Kyoto par Ottawa, disant craindre que le traité n'engendre des hausses substantielles du prix de l'électricité.

Le premier ministre John Hamm a affirmé hier qu'il faudrait qu'un plan élaboré conjointement avec les provinces pour tenir compte des retombées économiques attribuables au traité sur les changements climatiques soit mis en place avant que le gouvernement fédéral ne ratifie le protocole. Sinon, a-t-il ajouté, les provinces devront commencer à planifier une nouvelle stratégie.

Pour l'instant, et d'ici les prochaines semaines, «*notre stratégie est de rencontrer Ottawa et d'élaborer un plan viable*», a-t-il dit.

Plus tôt cette semaine, la Nouvelle-Écosse avait indiqué que Kyoto pourrait faire grimper les coûts de l'électricité dans la province, où plus de 70 % de l'énergie provient actuellement de centrales alimentées au charbon. Or la combustion du charbon constitue une source importante de gaz à effet de serre, que le protocole de Kyoto vise justement à limiter.

Mardi, le premier ministre Jean Chrétien avait rejeté la demande des premiers ministres des provinces de le rencontrer avant la ratification du protocole par le Parlement, prévue d'ici Noël. Les premiers ministres des provinces s'étaient réunis à Halifax la veille pour discuter du traité sur les changements climatiques. «*C'est de juridiction fédérale*», a déclaré M. Chrétien. Il y aura un vote à la Chambre des communes. Je rencontre les premiers ministres des provinces en février» La veille de la déclaration de M. Hamm, ses homologues de Terre-Neuve, Roger Grimes, et de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, avaient déjà indiqué leur intention de s'opposer à la ratification unilatérale par Ottawa du protocole de Kyoto.

De son côté, le ministre de l'Environnement de l'Ontario, Chris Stockwell, a qualifié de «*honteux*» le rejet de la demande de rencontre des premiers ministres provinciaux par M. Chrétien, prédisant que le gouvernement fédéral en subira le contrecoup. L'Alberta s'oppose quant à elle depuis longtemps au protocole.

À l'aide!

Ottawa (PC) — Le gouvernement canadien a indiqué hier qu'il fait l'essentiel afin de venir en aide au Québécois appréhendé aux États-Unis, plus tôt ce mois-ci, après qu'il est franchi la frontière pour faire le plein d'essence. Néanmoins, le ministre fédéral des Affaires étrangères, Bill Graham, a affirmé aux Communes qu'il ne peut pas contraindre les autorités américaines à relâcher Michel Jalbert, de Pohnégamook, dans le Bas-Saint-Laurent, détenu depuis près de deux semaines à Portland, dans l'État du Maine. «*Il a été arrêté par les autorités américaines*», a répondu M. Graham à une question que venait de lui poser Paul Crête, député du Bloc québécois. «*Nous allons formuler une requête auprès des responsables américains afin qu'il puisse retrouver sa famille dès que possible*», a-t-il ajouté. Jalbert a été arrêté le 11 octobre après qu'il est franchi la frontière afin de faire le plein avant une excursion de chasse projetée au Québec. La municipalité de Pohnégamook est située à proximité de la frontière du Maine.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU



Jean Dion

Petit pot pourri

C'est vraiment trop bête. J'avais la question d'entre les questions sous la main et une bonne soixante-dizaine de philosophes à portée de point d'interrogation, et j'ai oublié de la leur poser. Remarque, j'avais une circonstance exténuante, ainsi que le paraphrasa Archimède après qu'on lui eut fourni un point d'appui et qu'il eut constaté que soulever le monde n'est point une sinécure, surtout avec tous ces problèmes d'obésité: c'est qu'aux États, on vire un peu sur le top (terme d'argot parisien) avec le football. Football sur ESPN, football sur ESPN 2, football sur ESPN 3, football sur ESPNs 4 à 1000, football sur Fox Sports, football ceci, football cela, cahiers spéciaux dans la gazette, et du football à la radio.

D'ailleurs, soit dit en passant dans le même désordre d'idées, les matchs de volleyball de Penn State sont aussi diffusés à la radio, et je vous prie d'observer immédiatement une pause de deux heures afin de réfléchir à ce que cela peut donner.

Du football, donc, tellement de football que les bulletins de nouvelles du soir ne résument pas les événements de la journée mais présentent les matchs du lendemain, ce qui prouve une fois pour toutes que les Américains sont encore plus en avance sur leur temps qu'on ne le pense, et on le pense déjà beaucoup. Tellement de football que j'en ai oublié de poser la question, celle qui fait vibrer notre peuple encore plus que la perspective de rapatriement de points d'impôt, celle dont la réponse pourrait enfin nous éclairer sur le sens réel de cette existence en apparence absurde, celle qui fait de Shakespeare un minable écrivain de comédies de boulevard avec ses «être ou ne pas être» (à propos, sachiez-vous qu'on ne fait pas d'*Hamlet* sans casser des œufs?).

Alors, Théodore ou Hackett? C'est ce qu'on appelle, dans le domaine de la philosophie, un problème de kierkegaardien de but.

En quelque sorte.

C'est pas tout, ça. Il s'en passe des choses dans le Wonderful World of Sports™ aux United States of America™. Voyez plutôt grâce à ce pot particulièrement pourri des plus récents événements d'intérêt à survenir outre-45°.

Une dame, se présentant sous le pseudonyme «anon-6247343», a placé une annonce sur Internet intitulée «Des billets de Série mondiale en échange de ce que vous faites déjà». Il s'agissait de paires de billets dans les sections 320 ou 330 pour les 4^e et 5^e matchs de la série, qui avaient lieu au PacBell Park de San Francisco.

Mais encore? «Je suis prête à échanger ces billets contre du sperme sain. J'es- saie présentement de devenir enceinte et, pour des raisons qui ne vous regardent pas, je dois acquérir du sperme d'un donneur. Le sperme congelé disponible dans une banque réputée coûte entre 250 \$ et 300 \$ l'éprouvette, l'insémination requiert deux éprouvettes par mois, et les probabilités de fécondation ne sont pas aussi bonnes qu'avec du sperme frais, qui me serait donc très précieux. Si vous acceptez d'être un donneur, notez que le don ne se fera ABSOLUMENT PAS par la bonne vieille méthode.

[...] «Ceci ne fait pas partie du contrat formel, mais je peux assurer le donneur que l'enfant sera élevé pour être un partisan des Giants.» Il n'y a pas de blague précise à faire avec ça, mais vous pouvez toujours travailler un calembour avec «ballon-sacrifice».

À part ça, dans la série «Cette bonne vieille Thémis n'est pas qu'aveugle, elle est aussi gelée comme une binne», l'ancien demi défensif et retourneur de bottés des Dolphins de Miami et des Raiders de Los Angeles, Fulton Walker Jr, a été reconnu coupable, la semaine dernière, d'avoir vendu 228 grammes de marijuana depuis sa maison de la Virginie-Occidentale.

Il n'y a pas de blague précise à faire avec ça, mais pour sa faute, Walker a été condamné à... six mois de réclusion à domicile.

Et dire qu'ils veulent trouver Oussama binne Laden and bring him to justice.

Les tickets de sport professionnel coûtent assez cher comme ça, il était temps qu'on ait droit à un peu plus de service, non? Voilà en tout cas ce que se sont sans doute dit dans leur Ford intérieur les dirigeants des Pistons de Detroit, de l'Association nationale de basketball (Ford, Detroit, Pistons, admirez quand même la suite dans les idées). Et ils ont agi, messieurs dames, que c'en est émuant.

Cette saison, chacune des salles d'aisance du Palace, l'arène où se produisent les Pistons, se verra assigner un superviseur qui sera sur place pendant les matchs. «Chacun des w.-c. sera patrouillé personnellement pour le plaisir des usagers», a-t-on déclaré, ajoutant que le nom du responsable serait affiché à la porte «afin de créer un sentiment d'appartenance».

«Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour avoir un amphithéâtre dernier cri», a dit le porte-parole du Palace, Jeff Corey. «De nos jours, les gens s'attendent à plus.»

Dans leurs efforts permanents et sincères de relance d'une franchise qui connaît sa part de difficultés, nos amis de toujours Jeffrey Loria et David Samson, propriétaires des Marlins de la Floride, viennent d'annoncer un mégacongédiement: celui de John Routh.

Routh agissait, depuis dix ans, à titre de Ford intérieur (ben quoi, Ford, Miami, on ne peut pas avoir de la suite dans les idées à tous les paragraphes) de la mascotte Billy the Marlin, un marlin géant dont le costume fait osciller la balance à 35 livres et qui n'est pas aussi sexy que Youppi, mais qui a exactement le poids et l'amplitude du Q.I. du petit David.

Selon les Marlins, Routh sera remplacé par un autre employé payé moins cher. Les sommes ainsi économisées devraient permettre l'embauche de cinq ou six joueurs autonomes de premier plan, à moins que le vieu Jeff ne fasse comme d'habitude et s'en mette dans les poches avant d'aller fourrer quelqu'un d'autre ailleurs.

Bon, l'échelle de Scoville dont vous vous foutez éperdument, c'est un instrument de mesure de la, comment dire, piquantité des ailes de poulet, utilisée notamment au Sports Cafe & Grill de State College (Pennsylvanie). Ainsi, si vous commandez des ailes «Pure Fricken Hell» parfumées au habanero, vous aurez besoin de 300 000 unités d'eau pour juguler une unité de piment habanero. C'est le top (terme d'argot marseillais) de l'échelle.

Non, messieurs dames, si vous cherchez des moumoues, ne perdez pas votre temps, ce n'est pas aux États que vous en trouverez.

jdion@ledevoir.com

L'autorité de Michel Therrien est contestée

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Ca ne va pas bien chez le Canadien et, comme c'est presque toujours le cas, les problèmes sur la glace se répercutent à l'extérieur. A moins que ce ne soit le contraire?

L'entraîneur est contesté. À demi-mots peut-être, mais très clairement quand même.

La semaine dernière, c'était Mariusz Czerkawski qui acceptait mal d'être laissé de côté pour un match et qui se plaignait ouvertement que son entraîneur ne l'avait même pas salué à son arrivée à Montréal et n'avait pas vraiment communiqué avec lui, contrairement à ce qu'il avait affirmé.

Hier, ce fut au tour de Donald Audette d'apporter la même précision, pour ne pas dire rectification, aux propos de Therrien: «Il n'y a eu aucun meeting. On se parle, salut, bonjour. Si c'est ça un meeting...»

Czerkawski a aussi déclaré à quel point c'était plus difficile pour lui de jouer à gauche, tandis que l'insatisfaction d'Audette transpire de ses propos.

Gilmour a aussi sévi
Parlant de son utilisation à l'aile gauche, à laquelle il s'est plié de

bonne grâce, selon Therrien, le vétéran Doug Gilmour a déclaré: «De toute façon, ce n'est pas pour le reste de la saison...»

C'est le même joueur qui ne voulait pas jouer à gauche à Buffalo et qui a «exigé» de jouer seulement au centre en venant à Montréal. Gilmour a même avoué sa frustration après le match de samedi dernier contre Ottawa, quand il a dit qu'il n'allait pas demeurer plus d'une semaine à Montréal si les choses ne s'amélioraient pas.

«J'ai le choix entre jouer 11 ou 18 minutes, a-t-il dit. Je veux jouer 18 minutes et, pour le moment, l'unique façon d'obtenir ce temps de glace est de jouer à l'aile gauche.»

Gilmour est peut-être une bombe à retardement, mais les dirigeants du Canadien l'ont toujours protégé et, encore mardi, Therrien a trouvé le moyen de vanter sa modeste performance. Deux poids, deux mesures?

Le Canadien visait un fort début de saison à partir d'un entraînement en altitude au Colorado.

Après le premier mois, il se retrouve avec une fiche de tout juste .500, même s'il a disputé six de ses neuf premiers matchs à domicile. Et c'est à se demander où il serait sans Jeff Hackett.

La bonne nouvelle, c'est que,

avant les matchs d'hier, seulement cinq équipes dans l'Est jouaient pour une moyenne supérieure à .500: Philadelphie, Tampa Bay, Boston, New Jersey et Pittsburgh, qui n'ont subi que sept défaites en tout, une de moins que les Thrashers d'Atlanta à eux seuls!

Mais quand Therrien et ses joueurs déclarent qu'un des problèmes est qu'on a trop d'attaquants à satisfaire quant à leur temps de glace, on se raconte des histoires.

Le Canadien surestimé

Consultez les statistiques: malheureusement souvent blessé, Saku Koivu n'a jamais eu plus de 57 points dans une saison; la production de Czerkawski a diminué chaque année depuis trois ans, de 70 à 51 points; Audette a bien connu une campagne de 71 points en 64 matchs à Atlanta, mais ce fut une année d'exception, avec une équipe d'expansion, et il pouvait se concentrer sur l'attaque; les records personnels de Yanic Perreault, Richard Zednik et Oleg Petrov sont respectivement de 56, 47 et 44 points.

C'est sans parler de la défense... Le Canadien est sans doute surestimé par bien des observateurs, et parions que ses dirigeants le savent bien au fond.

LCF

Don Matthews fait la vie dure aux journalistes

PRESSE CANADIENNE

Quand les journalistes affectés à la couverture des activités des Alouettes sont arrivés au Stade olympique hier, ils ont vu que l'accès au vestiaire de l'équipe leur était interdit.

C'était en fait Don Matthews tout craché, lui qui est l'entraîneur de la Ligue canadienne de football qui compte le plus de victoires en carrière (200). Il aime bien montrer qui est le patron. Il aime dominer ses joueurs et il aime en imposer aux journalistes qui avaient l'habitude d'avoir accès au vestiaire.

Matthews n'a pas apprécié un article du quotidien *The Gazette* de la semaine dernière citant des joueurs qui n'avaient pas aimé apprendre que la direction de l'équipe n'allait pas assumer toutes les dépenses de voyage des épouses des joueurs si l'équipe se qualifie pour la finale de la coupe Grey à Edmonton, le 24 novembre.

L'entraîneur de 63 ans est d'avis que l'auteur de l'article avait lu un mémo qui devait être confidentiel et qui ne s'adressait qu'aux joueurs. Un nouveau règlement stipule que les journalistes doivent demeurer dans un corridor à l'extérieur du vestiaire.

Matthews, qui a été embauché par les Alouettes en novembre dernier, a bousculé tout sur son passage dès son arrivée. Il a laissé partir des vétérans comme Irv Smith et Steve Charbonneau et a remplacé Mike Pringle par le controversé Lawrence Phillips.

Les Alouettes ont remporté leurs dix premiers matchs de la saison et ils présentent une fiche de 13-4 à quelques jours de leur dernier match en saison régulière, dimanche, contre les Renegades d'Ottawa.



CHARLES PLATTAU REUTERS

Safin affrontera Schalken au prochain tour.

Safin flamboyant

Paris (AP) — Le Russe Marat Safin, flamboyant hier au deuxième tour du Masters Series de Paris contre l'Argentin David Nalbandian, a obtenu son billet pour le tournoi des Maîtres de Shanghai, tandis que les Français Nicolas Escudé et Sébastien Grosjean ont poursuivi leur chemin.

La journée a également été marquée par l'élimination de la tête de série n° 4, l'Espagnol Juan Carlos Ferrero, sorti sans ménagement par le prodige thaïlandais Paradorn Srichaphan.

Peu après, le Français Sébastien Grosjean, tenant du titre à Paris et tête de série n° 7, s'est logiquement débarrassé du Danois Kenneth Carlsson. De son côté, Nicolas Escudé a dû batailler ferme pour sortir la tête de série n° 11, l'Espagnol Albert Costa.

Le Britannique Tim Henman, tête de série n° 6 du tournoi, s'est qualifié pour le troisième tour en battant le Tchèque Radek Stepanek.

Une autre tête de série est tombée hier: Jiri Novak (n° 5) a été terrassé 6-1, 6-3 par le Roumain Andrei Pavel.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST						
Section Nord-Est						
	G	P	N	DPBP	BC	Pts
Boston	5	1	2	0	26	21 12
Montréal	3	3	3	0	24	31 9
Buffalo	3	4	2	0	23	21 8
Ottawa	3	3	1	0	15	14 7
Toronto	3	6	1	0	32	31 7
Section Atlantique						
Philadelphie	6	1	2	0	34	19 14
New Jersey	6	2	0	0	19	13 12
Pittsburgh	5	2	2	0	31	29 12
N.Y. Rangers	4	5	2	0	28	38 10
N.Y. Isl.	3	5	1	0	24	33 7
Section Sud-Est						
Tampa Bay	6	1	2	0	36	24 14
Caroline	4	4	1	1	22	26 10
Washington	4	4	1	0	19	22 9
Floride	3	5	1	1	23	35 8
Atlanta	0	8	0	1	24	39 1

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
Detroit	6	3	1	0	37	25 13
St. Louis	5	1	1	0	25	15 11
Chicago	4	3	1	0	21	18 9
Columbus	3	5	1	0	24	27 7
Nashville	1	4	1	2	18	22 5
Section Nord-Ouest						
Minnesota	7	1	2	0	36	21 16
Colorado	3	1	3	2	22	19 11
Vancouver	3	3	4	0	26	26 10
Calgary	2	3	2	2	24	30 8
Edmonton	2	4	2	1	22	27 7
Section Pacifique						
Dallas	6	2	2	0	33	22 14
Los Angeles	5	2	2	0	28	21 12
Phoenix	4	6	0	1	24	35 9
Anaheim	2	5	3	0	24	32 7
San Jose	3	6	0	0	24	33 6

Hier	
Pittsburgh à Ottawa	19h00
Boston à Washington	19h00
N.Y. Islanders en Caroline	19h00
N.Y. Rangers à Tampa Bay	19h00
Nashville à St. Louis	19h00
Floride à Dallas	19h00
Aujourd'hui	
Anaheim à Boston	19h00
Atlanta à Toronto	19h30
Phoenix à Philadelphie	19h30
San Jose à Minnesota	20h00
Los Angeles à Chicago	20h30
Buffalo à Calgary	21h00
Colorado à Vancouver	22h00
Demain	
Tampa Bay à Washington	19h00
Montréal en Caroline	19h00
Dallas à Columbus	19h00
Buffalo à Edmonton	21h00

FOOTBALL

LIGUE CANADIENNE							
Section Est							
	G	P	N	DP	PP	PC	PTS
y-Montréal	13	4	0	1	562	381	27
Hamilton	7	11	0	1	427	524	15
Toronto	7	10	0	0	311	450	14
Ottawa	3	14	0	2	330	525	8
Section Ouest							
y-Edmonton	13	4	0	0	508	430	26
x-Winnipeg	11	6	0	0	546	413	22
xz-C.-B.	9	8	0	0	452	396	18
xz-Saskatchewan	8	9	0	2	432	365	18
Calgary	6	11	0	2	406	476	14

x - assuré d'une place en séries.
y - champion de section.
z - si termine au 4^e à la fin de la saison, dispute la demi-finale de la section de l'Est.

Demain	
Saskatchewan en C.-B.	22h30
Samedi 2 novembre	
Edmonton à Winnipeg	15h00
Dimanche 3 novembre	
Ottawa à Montréal	13h00
Calgary à Toronto	14h00

FINI L'AMOUR ENTRE ROXANNE ET JACYNTHE ?

Jacynthe relance Roxanne. Elle a fait son choix.

TABOU
Ce soir 20 h



TV-14

LE MEILLEUR DE LA TÉLÉ

tva.canoe.com

Concours jazz à la Chaîne culturelle
GAGNEZ 2 PLACES POUR LE CONCERT DE DEE DEE BRIDGEWATER

Écoutez la Chaîne culturelle de Radio-Canada et relevez l'indice dévoilé aux émissions :

L'Air d'aller En semaine 16h

Silence... on jazz! Samedi 20h



ARCHAMBAULT LE DEVOIR

Remplissez ce coupon et postez-le à :
Concours jazz à la Chaîne culturelle,
C.P.11424, succ. Centre-ville, Montréal (Qc) H3C 5V1

Indice
Nom : _____ Prénom : _____
Téléphone domicile : () _____
Téléphone bureau : () _____
Courriel : _____

Étape finale de participation: 31 novembre 2002 (cachet de la poste faisant foi).
Tirage au sort: 05h 00min à 06h 00min dans la soirée du 14 novembre 2002.
Émission: 100.7 FM

Ne se valide pas en vue de documentation sur la programmation de la radio de Radio-Canada.